

L'édito

Education à la sexualité, éducation sexuelle, éducation à la vie affective et sexuelle... Les termes sont nombreux et semblent désigner à peu près la même chose...

Le contexte a évolué mais nous devons défendre le maintien de droits sexuels acquis, tout en nous battant pour de nouveaux droits.

En 2013, nous avons dû affronter la résistance de mouvements réactionnaires à l'adoption de la loi sur le mariage pour tous et à la soi-disant « théorie du genre » masquant une véritable opposition à l'égalité filles / garçons et à l'égalité entre toutes les sexualités. Et pourtant, dans le même temps grâce à ces luttes, la loi sur l'avortement progresse, avec la suppression de la notion de détresse, le remboursement à 100% de l'IVG, la suppression du délai de réflexion, la possibilité pour les sages-femmes de faire des IVG...

Paradoxe ? Non !

Chaque fois que nous obtenons de nouveaux droits sexuels facilitant et augmentant l'accès égal de toutes et tous à ces droits, les mouvements réactionnaires s'agitent pour

défendre une société patriarcale fondée sur des rapports sociaux de sexe inégalitaires. En témoigne, en Europe comme en France, la campagne lancée par les opposants appelant à supprimer—les subventions au Planning Familial et à l'interdire dans les lieux éducatifs !

Mais qu'est-ce qui dérange ?

Le droit à l'avortement par exemple, c'est la reconnaissance des femmes à disposer de leur corps, à faire l'amour et à vivre leur sexualité pour le plaisir sans la contrainte (ou le risque ?) de procréation.

Le droit à l'éducation sexuelle fait partie de ces droits fondamentaux permettant d'exercer sa sexualité en toute liberté et sécurité.

Même si La France bénéficie d'un cadre juridique favorable, la réalité montre une absence d'application de la loi de 2001 dans le cadre scolaire comme dans la société plus largement, où l'exigence de santé sexuelle et d'égalité des sexes est loin d'être une priorité. Pourtant d'autres pays (comme la Suisse) avancent en se basant sur les textes de l'OMS ou de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Le Planning Familial a

développé ce concept d' « **éducation sexualisée** » en lien avec une pratique de terrain qui en montre son importance.

Et si nous pouvons débattre longtemps avec nos partenaires de « qui fait quoi », « pourquoi », « comment », « qui fait mieux que qui ? », qui de la poule ou de l'œuf ..., au quotidien, dans les consultations médicales, les accueils pré/ post avortement, les animations scolaires, les groupes de parole..., les personnes que nous recevons se questionnent et nous questionnent sur leur santé sexuelle.

Aujourd'hui, fort.e.s de 900 000 contacts annuels, nous revendiquons légitimement le droit à l'éducation sexualisée, car oui, la sexualité intéresse tout le monde, en tout lieu, à tout âge, tout au long de l'année, tout au long de la vie, des multiples façons dont elle se pratique. **Nous la revendiquons, libre, respectueuse d'autrui, plurielle, jouissive, sûre ! Petit tour d'horizon....■**

Le sommaire

Édito

Page 2

L'éducation sexualisée et le Planning Familial en pratique !

Page 3

Pourquoi le Planning Familial revendique-t-il l'éducation sexualisée ?

Page 4

L'éducation sexualisée que nous voulons...

L'éducation sexualisée et le Planning Familial en pratique !

2014, c'est :

111 171 contacts par téléphone
218 613 personnes reçues
188 027 interventions extérieures
dont
131 162 jeunes qui ont pu bénéficier de séances d'éducation sexualisée (scolaires ou hors)

Et :

65 400 consultations médicales :
dont 95% de femmes reçues et
31% de mineures

Mais aussi :

165 groupes de paroles, soit :
32 formations de professionnels
12 formations de personnes ressources.

1134 personnes touchées au total.

Et encore :

Plus de 1000 femmes via le programme "Migration, rapports sociaux de sexe, violences et intégration" :

952 stagiaires en formation
6623 personnes dont 287 professionnels via le programme "Handicap et alors?"

Et sur internet :

1 917 568 consultations uniques
En particulier sur les pages :
Méthodes d'avortement (196 939)
Foire aux questions (157 277)
L'avortement est un droit, c'est moi qui choisis (103 981)

Le service de réponse aux questions en ligne

c'est 4046 questions sur "suis-je enceinte ?", les premières fois, le corps et les "préliminaires". ■

Toutes ces rencontres permettent l'échange, le débat, le questionnement sur la sexualité et éclairent sur les besoins des personnes et les réelles préoccupations :

Professionnels (en établissements scolaires) :

Nous avons eu 4 grossesses adolescentes, pouvez-vous intervenir ? Les élèves parlent de YouPorn, se mettent en danger sur les réseaux sociaux : pouvez-vous venir faire une sensibilisation ? Avec Internet, l'entrée dans la sexualité se fait plus tôt ? 2 jeunes filles ont subi une agression sexuelle, comment en parler avec le reste de la classe ?

Professionnel.les (ASE – foyers – Educatrices.eurs) :

Que faire lorsqu'on est confronté à un ado qui se masturbe dans son lit ? Doit-on autoriser les bisous dans les parties communes ? Mettre à disposition des préservatifs ? Est-ce mon rôle dans l'internat d'expliquer le fonctionnement du corps ? les règles par exemple, on a plein de questions. Je ne suis pas formé pour. Comment réagir face à des comportements de mises en danger ?

Consultations / Accueils :

Après avoir fait le tour de 4 gynéco, personne ne peut me mettre mon DIU : pourquoi ?

Je ne croyais pas pouvoir tomber enceinte, on faisait attention le 14ème jour...

Pourquoi on ne partagerait pas la contraception avec les hommes ? C'est compliqué à prendre.

Suis-je vierge ? au début c'était une grossesse désirée...mais j'ai reçu une claque...je ne le croyais pas comme ça. Non, je n'ai jamais vu "vraiment" mon sexe. C'est mon partenaire d'habitude. C'est quoi l'auto examen ?. Je connais pas trop la contraception... jusqu'ici j'avais que des partenaires femmes. Maintenant j'ai un homme. Je viens m'informer.

Groupes de parole de femmes :

Je suis contente on ne m'avait jamais dit qu'il ne fallait pas se laver à l'intérieur.

La maison se prépare pour accueillir la grossesse. J'ai appris à découvrir mon propre corps, après ce que l'on m'avait fait. Ma vie est froissée, j'essaie de la repasser mais je n'y arrive pas. Pour moi, l'information arrive trop tard, je ne savais pas que quand j'étais avec mon

mari violent, je pouvais porter plainte, où m'adresser...

Mon mari allait voir les hommes, personne dans le quartier n'était au courant. Aujourd'hui je vous le raconte.

C'est trop dur de garder "ça" si longtemps. Cela fait 12 ans que je suis en France jamais j'ai été chez "le médecin des femmes", demain, je prends rendez-vous.

J'ai 51 ans je croyais qu'en bas c'était finit avec les hommes maintenant je ne suis plus sûre. Il n'y a pas que "faire des enfants". J'aime quand on parle de plaisir.

Groupes de parents :

Pourquoi mon fils ne me parle pas de "ça" ? Quelles sont leurs questions ? Comment savoir s'ils prennent des risques ? A quel moment parler de sexualité à la maison ? Que faire si la petite sœur entend aussi ?

Écoles :

Une vraie fille met du rouge à lèvres, du vernis... mais il y a les filles des contes de fées et les vraies filles comme moi. Pourquoi les parents se disputent, crient ? Une fois, la police est venue chez moi, les parents ne peuvent pas crier fort ? Les avantages d'être un garçon ? On n'a pas les règles et on ne fait pas beaucoup de tâches ménagères; les avantages d'être une fille ? on a des seins et pas d'érection le matin.

Collèges / lycées :

Doit-on mettre la langue, dans quel sens ? C'est quoi le point G ? On le trouve facilement ? Si je lui dis qu'elle/il me plaît, et qu'il/elle me remballé... quelle réputation ? Et si on se trompe de trou ? On doit la faire crier combien de fois ?

Est-ce que ça fait mal la première fois ? C'est quoi au juste qui se déchire ? On s'aime, j'ai ses codes facebook et lui aussi, l'amour c'est aussi voir ce que

l'autre fait ? Comment savoir si on aime les filles ou les garçons ?

Il y a des positions obligatoires ? Comment lui dire qu'il / elle sent mauvais de la bouche ? Comment on fait l'amour quand on est homosexuel-le ?

Doit-on s'épiler tout le sexe ? Comment on se protège des mariages forcés ? Combien de fois peut-on se masturber par jour ? ■

Pourquoi le Planning Familial revendique-t-il l'éducation sexualisée ?

En 1956,

dès l'ouverture de ses premiers centres, le Planning Familial écoute et entend les demandes : au-delà de la demande de rapports sexuels sans risque de grossesse, surviennent des questions plus générales :

Comment parler de « ces choses de la vie » avec nos enfants ? Comment nous informer, où ?

À nos côtés, des responsables d'associations, des enseignants, des travailleurs.euses sociaux.ales se posaient les mêmes questions et interpellaient le Planning.

Lors des permanences d'accueils, de 1956 à 1963,

les demandes de contraception, d'informations sur l'avortement mettent en évidence : le manque de connaissances du fonctionnement du corps, du corps des femmes (règles, ovulation, grossesse) Cette information, capitale, n'était diffusée nulle part, d'où l'importance évidente de travailler avec les plus jeunes.

1963 : Premières formations auprès des professionnel.les éducateurs.trices/ travailleurs.es sociaux.ales

et premiers constats : l'information des femmes, des hommes, des couples, se révèle insuffisante, tronquée, souvent culpabilisante et normée.

En 1969 :

Premier colloque « L'éducation sexuelle. » Intégration du terme « Education sexualisée » en 1971.

- L'éducation sexualisée au sens où la sexualité est **évolutive**, permettant la valorisation de la personne et de son développement, en dehors des rôles traditionnels : il n'existe pas de sexualité « naturelle » mais des sexualités construites socialement que le Planning questionne sous l'angle des relations inégalitaires entre les femmes et les hommes

- L'éducation sexualisée au sens où la sexualité est **subversive**, prônant la sexualité comme une question politique, publique et collective ne se limitant pas aux seules données biologiques de la

sexualité, mais inscrite dans une éducation globale intégrant les dimensions sociales, relationnelles et culturelles de la sexualité, parlant de plaisir, permettant d'interroger les rapports sociaux de sexes perpétuant les inégalités

En 1973

le Planning réaffirme ses objectifs autour de la sexualité et de la santé sexuelle :

- intervenir auprès des personnes volontaires qui en ont fait la demande
- répondre à la demande du groupe et aux préoccupations des personnes, plutôt qu'à l'injonction de maintien de l'ordre moral

En 2014 :

colloque européen « L'éducation à la sexualité : tremplin vers l'égalité et l'émancipation ? »

Nous a permis de réaffirmer l'éducation à la sexualité comme droit humain fondamental, dans le contexte européen et français de la « manif pour tous » et de la suppression des ABCD de l'égalité. ■

L'éducation sexualisée que nous voulons...

1- L'éducation populaire comme outil fondamental :

on nous demande souvent nos programmes d'intervention : Il s'agit avant tout de répondre à la demande des personnes concernées, des professionnel.les, par une approche d'éducation populaire qui consiste à partir de situations concrètes, de leurs questionnements pour ouvrir des espaces de parole et de réflexion dans un cadre non jugeant. L'animateur.trice n'amène pas un savoir, il.elle donne des pistes de réflexion pour vivre sa sexualité librement, dans le respect de soi et d'autrui, aide à faire le tri entre les informations contradictoires qu'ils/elles reçoivent.

2- L'approche globale :

en se réappropriant chacun.e son corps, et le contexte dans lequel nous évoluons, nous pouvons comprendre les mécanismes qui nous construisent : se poser les questions essentielles « pourquoi parce que je suis fille, je serais seule responsable de ma contraception et de ses échecs ? » Tous les aspects de la sexualité sont concernés: les rapports sociaux de sexes inégalitaires doivent être interrogés et transformés si l'on envisage les séances d'éducation sexuelle comme des outils de transformation sociale vers un projet égalitaire et émancipateur

qui reconnaisse la sexualité des jeunes. L'éducation sexualisée est donc aussi un outil pour lutter contre le sexisme, l'homophobie, et les autres formes de violence liées à la sexualité.

3- Une formation initiale et continue des professionnel.les :

notre pratique et les demandes reçues montrent que la formation initiale est insuffisante sur toutes les questions de sexualité (enseignant.es, éducateur.trices, animateurs.trices de centres de loisirs, médicaux ou para médicaux...)

4- Un cadre législatif appliqué et une volonté politique forte :

le cadre législatif n'est un outil efficace que s'il y a de réelles déclarations politiques sur cette question et des moyens pour le faire vivre.

5- Inscrite dans un projet d'établissement :

l'inscription de cette thématique dans un projet pédagogique permet une réelle prise de conscience des différent.e.s acteurs.trices. et un travail de partenariat plus facile.

6- Accès égal à l'information pour toutes et tous :

systematisation de référent.es sur l'égalité filles / garçons dans les établissements scolaires, hors

scolaires qui prennent en compte la sexualité des jeunes

7- Mutualisation de projets pilotes :

depuis de nombreuses années, des programmes "expérimentaux" sont mis en place dans des établissements; souvent sous la seule volonté d'un.e enseignant.e ou d'un.e infirmier.e fonctionnent plutôt bien : la généralisation et la mutualisation de ces programmes entre enseignant.es et associations est à l'ordre-du-jour.

8- Évaluations régulières et pilotage des actions sur cette thématique en vue d'une harmonisation des pratiques sur les territoires :

évaluations qualitatives et quantitatives assurées par un organisme indépendant de tout ministère. Qui permettrait aussi de créer une base aux recherches scientifiques

9- Financements associés et dédiés :

fléchage précis des enveloppes financières à chaque niveau local, départemental et régional. Réévaluation de la subvention nationale du Titre 1 pour renforcer les actions et la coordination avec tous.les les partenaires.■

Défendons l'accès de toutes et tous et à tous les âges, à l'information et à l'éducation sexualisée comme outils d'émancipation, de droits et de prévention, pour une société égalitaire, pour vivre une sexualité libre et épanouie... tout au long de la vie!